



DECISION D'ATTRIBUTION/ D'INFRUCTUOSITE

Enregistrement

Référence : DAMP-EN-P07-09

Version /Date Création: 1.0/ Décembre 2021

Page 1 sur 1

DECISION N° **1841** /23/DG/DAG/SDAMP/DAMP/SMP/ NY DU **22 DEC 2023** PORTANT
ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE COTATION
N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE (04) LOTS DE PIECES
POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON.

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

- Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;
- Vu La Loi N°2017/011 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
- Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu Les Statuts de la SODECOTON ;
- Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général ;
- Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;
- Vu La Résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Considérant La Demande de Cotation N°30/23/DCO/SDCC/CIPM du 20/10/2023 pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces pour groupes électrogènes à la SODECOTON;

Considérant La Lettre N°155/23/SDCC/CIPM/ du 20/11/2023 du Président de la CIPM de la SODECOTON.

DECIDE :

Article 1^{er} : La Société ci-après est retenue comme adjudicataire des lettres-commande relatives à la consultation susmentionnée.

LOTS	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	MCL CORPORATION B.P 871 DOUALA	14 415 579	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		13 998 102	
3		14 935 663	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

Ampliations :

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

M. H. MADOU RAYE

Développons durablement le septentrion

	COMMUNIQUÉ D'ATTRIBUTION/INFRUCTUOSITÉ	Enregistrement
		Référence : DAMP-EN-P07-19
		Version /Date Création: 1.0/ Juin 2022
		Page 1 sur 1

COMMUNIQUE N° **18423** /23/DG/DAG/S-DAMP/DAMP/SM/ **22 DEC 2023**
**PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDE RELATIVES A LA DEMANDE DE
COTATION N°30/23/DCO/SDCC/CIPM DU 20/10/2023 POUR LA FOURNITURE DE
QUATRE (04) LOTS DE PIECES POUR GROUPES ELECTROGENES A LA SODECOTON.**

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON COMMUNIQUE :

Les résultats de la Demande de Cotation N°30/23/DCO/SDCC/CIPM du 20/10/2023 pour la fourniture de quatre (04) lots de pièces pour groupes électrogènes à la SODECOTON, se présentent ainsi qu'il suit :

LOTS	SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAI D'EXECUTION
1	MCL CORPORATION B.P 871 DOUALA	14 415 579	60 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations
2		13 998 102	
3		14 935 663	

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent la diffusion du présent communiqué, à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua, pour l'établissement des lettres-commande correspondantes.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été retenu, pour les motifs ci-après, est prié de passer retirer son offre sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, celles-ci sera détruite. Il s'agit de :

LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIF
Lot N° 1 : Accessoires et outils des groupes électrogènes DOOSAN 257 KVA;	GLOBAL SERVICES CHALLENGE	Eliminé pour non-conformité de certaines caractéristiques techniques

Ampliations

- ARMP (pour publication)
- P/CIPM
- Affichage
- Archives



Le Directeur Général,

MHAMADOU BAYERO

Développons durablement le septentrion

SOCIETE ANONYME MIXTE AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION AU CAPITAL DE : 1 510 000 000F CFA
Registre du Commerce & de Crédit Mobilier RC/GOU/2007/B/71 - N° contribuable : M057400000146H
Direction & Siège Social : B.P. 302, Tél, 227 10 80, Fax 22 27 20 68 GAROUA - E-mail : sodecoton@sodecoton.cm
Délégation de YAOUNDE : B.P. 304 - Tél & Fax : 222 20 19 72 - Délégation de DOUALA : B.P. 1699, Tél. & Fax : 233 42 46 03
Correspondant en France : GEOCOTON 53, Avenue Victor Hugo - 75016 Tél. : 33(0)1 42 99 53 00 - Fax : 33(0) 1 43 59 54 54

